

DÉPÊCHE DU 05/10/2017

Alpes-Maritimes: le CH de Menton va fusionner avec le Centre de rééducation cardio-respiratoire de Gorbio

Mots-clés : #établissements de santé #médico-social #ARS #hôpital #SSR #Ehpad #géronto #ressources humaines #investissement #collectivités territoriales #restructuration #Provence-Alpes-Côte d'Azur

MENTON (Alpes-Maritimes), 5 octobre 2017 (APMnews) - Le centre hospitalier (CH) de Menton va fusionner avec le Centre de rééducation cardio-respiratoire (CRCR) de Gorbio, distant de 4 km, au 1er janvier 2018, a annoncé lundi à APMnews son directeur, Franck Pouilly.

L'agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca) a signé l'arrêté de fusion, précisent les deux établissements publics dans un communiqué commun.

Cette opération se fera sous la forme d'une fusion-absorption, qui permet de ne pas créer une nouvelle entité juridique, a expliqué Franck Pouilly.

Elle sera réalisée en deux temps.

Au 1er janvier 2018, le CRCR, qui occupe les locaux d'un ancien sanatorium et emploie une centaine de personnes, sera absorbé par le CH de Menton tout en conservant son activité sur le site actuel à Gorbio.

En avril 2018, un transfert des patients et des personnels sur le site de Menton permettra de regrouper les différents services de soins de suite et de réadaptation (SSR).

Une nouvelle offre territoriale de 82 lits spécialisés dans la rééducation des patients polyopathologiques âgés sera déployée dans des locaux rénovés et avec une balnéothérapie, précisent les deux établissements.

Actuellement, le CH et le CRCR disposent respectivement de 27 lits et 73 lits de SSR indifférenciés. Interrogé sur la baisse des capacités, Franck Pouilly a souligné que les lits du CRCR n'étaient "pas utilisés à 100%" et que la fusion permettait un recalibrage des capacités plus proche de la réalité. Les chambres seront individuelles à 80%.

La nouvelle structure se dotera également de nouveaux emplois de psychomotricien et d'ergothérapeute et réduira son personnel administratif.

La rénovation, qui a débuté en juillet, coûtera 10 millions € mais bénéficiera d'une aide de 1,5 million € de l'ARS et de 2,6 millions du gouvernement monégasque.

Parallèlement à cette opération, les capacités de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du CH de Menton (90 lits) seront transférées juridiquement au 1er janvier 2018 à l'Ehpad Gastaldy (59 lits) à Gorbio, actuellement situé dans le même bâtiment que le CRCR.

Ce transfert vise à regrouper les moyens et à proposer à la population du territoire un Ehpad rénové, explique l'hôpital.

Depuis avril 2016, l'Ehpad du CH de Menton a déménagé provisoirement sur la commune de Sospel dans un bâtiment mis à disposition par l'hôpital de Saint-Eloi. Il intégrera ensuite les locaux rénovés sur le site de Gorbio à une vingtaine de kilomètres.

Le coût de l'opération qui va durer 2 ans est chiffré à 11 millions €. "L'ensemble du projet a fait l'objet d'un travail important réalisé sous l'égide et avec l'accompagnement du conseil de départemental des Alpes-Maritimes et de l'ARS Paca".

cb/ab/APMnews

[CB10XC4DU4]

POLSAN - ETABLISSEMENTS